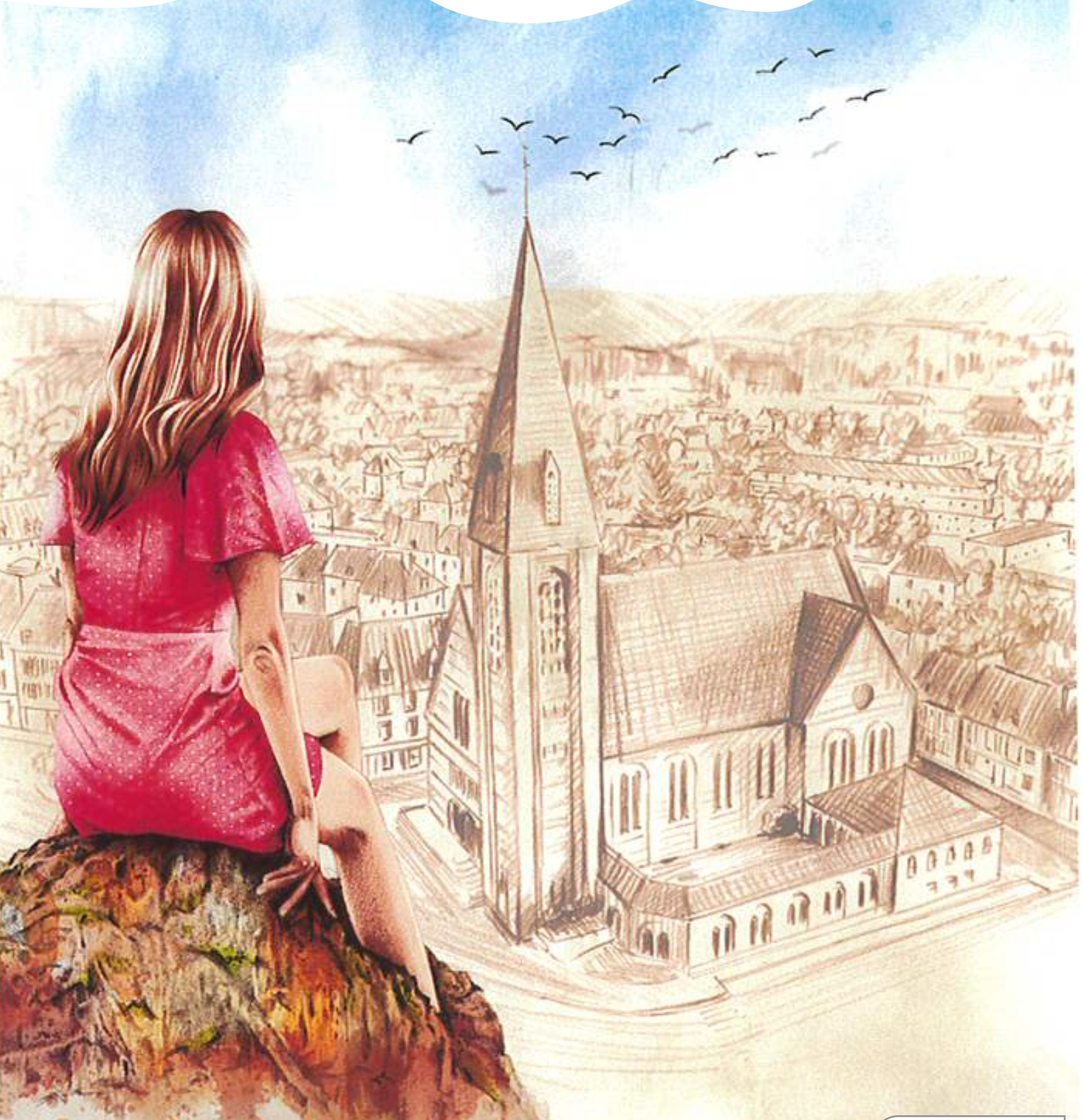


le mag'



Pages 4-5
La bibliothèque-médiathèque
Compostage

Page 8 et 10
Les animaux dans la commune
La poste





LE SERVICE TECHNIQUE ET LE SERVICE FLEURISSEMENT

Les Monts d'Aunay

Magazine d'informations
Commune Les Monts d'Aunay
janvier 2025

Sommaire

ZOOM SERVICE TECHNIQUE.....2

ÉDITORIAL.....3

BIBLIOTHÈQUE.....4

VIE ASSOCIATIVE.....5

TRAVAUX.....6

VIE LOCALE.....7-8-9

TRUCS ET ASTUCES.....14

LIBRE EXPRESSION15

Présentation des services techniques

Composé d'un responsable, de son adjoint et de 10 agents, le service technique des Monts d'Aunay gère l'entretien des 73km² de la commune nouvelle en lien avec les autres acteurs, que sont notamment le département et Pré-Bocage Intercom en fonction des compétences des uns et des autres.

Les missions principales sont l'entretien des espaces verts de la commune, des cimetières au nombre de 7, de la signalisation des voies de sa compétence, mais aussi les réparations et le suivi des bâtiments communaux comme les mairies, les écoles, le cinéma, la médiathèque, les salles des fêtes, les églises...

Pour assurer le maintien du service de proximité au quotidien 7j/7 et 24h/24, une astreinte est mise en place de manière hebdomadaire, et lorsque vous contactez le numéro d'astreinte des élus, ceux-ci font intervenir un agent du service technique. Cette astreinte intervient pour récupérer les animaux en divagation, répondre aux problèmes électriques ou d'utilisation des salles de fêtes louées, déblayer des routes communales en cas de chute d'arbres...

Le service technique travaille en étroite collaboration avec le service fleurissement.

La municipalité a organisé un concours de dessin de la commune pour illustrer la page de couverture du Mag de janvier 2025.

A la clôture du concours, 8 dessins ont été remis.

C'est Pauline Fillâtre, illustratrice et graphiste, qui a recueilli le plus de votes de la commission Proximité (5 votes).

Cette jeune femme, résidente à Roucamps, peut réaliser des illustrations et des portraits à la demande. Contact : <https://www.facebook.com/paulinefillatre/>

La municipalité remercie l'ensemble des participants et notamment Pauline pour une illustration très personnelle de l'église Saint Samson d'Aunay/Odon.



Chères habitantes, chers habitants des Monts d'Aunay,

En mon nom et au nom du conseil municipal, je vous souhaite une excellente année 2025, qu'elle soit une année empreinte de solidarité et d'humanité, de bonheur, réussite et santé pour tous.

Depuis de nombreuses années, j'entends autour de moi que notre pays et le monde sont en crise. Lorsque cette crise s'étale sur des décennies, ce n'est plus seulement une crise mais un état permanent, celui d'un monde en perpétuelle évolution, avec son lot d'inégalités et d'injustices contre lesquelles nous devons nous mobiliser.

Heureusement, il y a une autre réalité, celle que nous vivons au quotidien et qui n'est pas assez mise en avant : la générosité et les initiatives des bénévoles, le dynamisme et la créativité des entrepreneurs et de leurs équipes, des commerçants et des artisans, le talent des enseignants, la disponibilité et le professionnalisme des agents du service public, la mobilisation et la présence sur le terrain des élus mais également de chacun d'entre vous...

Dans notre commune Les Monts d'Aunay, je rencontre chaque jour des personnes de tous les âges dont les idées, les initiatives, le savoir-faire, le sens de l'innovation, la gentillesse et l'humour sont pour moi des sources d'inspiration, de motivation et qui me rappellent quotidiennement le sens de mon engagement de maire : être là avec et pour vous, afin d'améliorer encore notre si belle ville. Du fond du cœur, je remercie tous ceux qui participent activement à la vie collective.

En 2025, notre équipe continue de s'engager pour soutenir, accompagner ces forces vives, et pour rendre notre Ville toujours plus agréable à vivre. Nous agissons pour rénover nos équipements, améliorer et végétaliser les espaces publics, renforcer la solidarité et le vivre ensemble.

Notre ville ne détient pas des chiffres de délinquances plus importants que ceux des autres communes de taille équivalents, mais parfois la tranquillité publique est perturbée par quelques individus indécents et irrespectueux des espaces publics.

Pour lutter contre ces incivilités, l'équipe municipale travaille les projets de façon à assurer au maximum la sécurité de tous. Notre volonté est de développer les cheminements piétons comme à la Grellerie et le long de la route des Marfins, ou encore l'installation de radars pédagogiques pour freiner la vitesse sur certaines portions. Il me paraît nécessaire que l'équipe municipale regarde dans quelle mesure et pour quel coût, il pourrait être intéressant d'équiper la ville de caméras de vidéoprotection sur l'espace public. Dans un premier temps nous allons accueillir en ce début d'année un nouvel agent ASVP qui pourra appliquer, par délégation, les pouvoirs de police du maire, et ainsi préserver la qualité de vie dans notre commune. Une de ses missions sera de nous conseiller sur les systèmes de vidéoprotection.

La tranquillité des habitants contribue à l'amélioration de la cohésion sociale des territoires et au climat d'une ville. C'est en ce sens que nous travaillons de manière pragmatique avec les équipes de la gendarmerie avec qui nous sommes en relation de proximité. Dans une période où le sentiment d'insécurité est souvent lié à de multiples facteurs sociaux, économiques et même environnementaux, sachez que l'équipe municipale est sensible à ces préoccupations et va œuvrer pour rassurer les habitants et fournir un outil efficace pour faire reculer les incivilités.

Je vous souhaite une bonne lecture du Mag' et j'espère avoir le plaisir de vous accueillir à la salle des fêtes pour **les vœux le vendredi 17 janvier à 19H**. Une nouvelle fois je vous adresse à tous une excellente année 2025 pleine de fraternité, de chaleur humaine et de Bonheur au quotidien.

Avec tout mon dévouement. Bien sincèrement
Christine Salmon

RESPONSABLE DE LA
PUBLICATION :

Christine Salmon

COMITÉ DE RÉDACTION :

Christine Salmon

Nicolas Baray

Christine Foucat

Sophie Bianchi

Marie-Pierre Urvoy

MONTAGE GRAPHIQUE :

Marie-Pierre Urvoy

MAQUETTES :

Les-Monts-d'Aunay

CRÉDITS PHOTOS :

Service communication

IMPRESSION :

La maison du document

Un vent de nouveautés se lève sur la bibliothèque municipale des Monts d'Aunay en 2025. Au programme, des expositions, des animations, de nouvelles collections de livres, de la musique et des jeux.

L'équipe de la bibliothèque a des idées pleines la tête, elle se penche en ce moment sur la création d'une ludothèque. C'est dans ce contexte que la commune a soutenu le recrutement d'une stagiaire en Bachelor Universitaire de Technologie Métiers du livre. De novembre 2024 à février 2025, Eva aura pour mission d'aider à la création de la ludothèque tout en vous accueillant chaleureusement ! Les bandes-dessinées à destination des adultes font aussi leur arrivée à la bibliothèque.



Dès janvier, l'exposition « Les Balnéaires » de Régis Lejone, sera visible à la médiathèque du 21 au 30 janvier 2025. Elle comprend 63 portraits de baigneuses au graphisme réaliste qui questionne la représentation des femmes



à notre époque. Dans ce cadre, la bibliothèque accueillera deux ateliers sur le corps, le bien-être, et la relaxation : un atelier « parent/enfant » et un autre destiné aux femmes le mercredi 22 janvier. Ils seront animés par Alexandra Bourguignon.

Puis le 29 janvier, la médiathèque accueillera le SEROC dans un atelier DIY sur « comment confectionner ses propres produits ménagers ».

En mars, les agricultrices seront à l'honneur dans une exposition de Christian Malon sur l'évolution des conditions de travail des agricultrices de la 2nd guerre

mondiale à nos jours. L'auteur sera à la bibliothèque pour une rencontre avec le public le en mars 2025.

Tout au long de l'année, la bibliothèque organisera des projections de concerts du philharmonique de Paris. Pour en savoir plus sur les dates de ces projections, contacter la bibliothèque.

Retrouvez tout au long de l'année 2025 les heures du conte, des sélections de livres sur l'actualité ou sur un thème.



Sincères remerciements à Monsieur Helloco pour avoir dédié plus de 30 ans à la bibliothèque médiathèque en tant que bénévole.

LA MAISON DE RETRAITE « Résidence Beauséjour »

à Aunay -sur-Odon propose un accueil de jour « L'Empreinte » pour des personnes de plus de 60 ans vivant à domicile et présentant des troubles de la mémoire.

ACCUEIL DE JOUR
« L'Empreinte »

Les Monts d'Aunay 

Accueil du lundi au vendredi
10h-16h30

« Pour personnes de plus de 60 ans, vivant à domicile »

OBJECTIFS

-  Faciliter le maintien à domicile
-  Réaliser des activités valorisantes (Ateliers mémoire, sorties...)
-  Restaurer le lien social
-  Aider, soutenir, informer les aidants.

Pour tous renseignements, contacter le 02.31.71.77.78
Entre 9h30 et 12h00 - du lundi au vendredi



Objectifs pour les personnes accueillies
->favoriser le maintien à domicile durablement, réaliser des activités stimulantes et valorisantes, restaurer le lien social.

Objectifs pour les aidants familiaux
->soulager en apportant du répit, proposer une écoute face à la maladie, favoriser les relations sociales pour rompre l'isolement.

Un lieu de vie adapté avec du personnel formé.

Accueil du lundi au vendredi de
10H à 16H30
Résidence Beauséjour 5 rue de
l'hôpital à Aunay-Sur-Odon
Téléphone : 0231717778

Le saviez-vous ?

A l'hôpital d'Aunay-sur-Odon Des consultations sont mises en place pour plusieurs spécialités telles que :

- DERMATOLOGIE
- GASTRO-ENTÉROLOGIE
- PNEUMOLOGIE
- GYNÉCOLOGIE
- DIÉTÉTIQUE
- NEUROLOGIE
- PÉDIATRIE

CONSULTATIONS

infos pratiques
02.31.71.76.33
RDV sur
Doctolib

Renseignements
ICI -->

Association connue et reconnue depuis plus de 50 ans, le comité des fêtes d'Aunay-sur-Odon s'emploie à animer la commune dans les principales manifestations de la commune.

Sous l'égide de son Président, M. Rémi THERIN, ses membres, tous bénévoles, répondent toujours présents le moment venu pour la préparation et l'organisation des divers événements communaux.

Chaque année, l'équipe organise deux lotos au profit des écoles, représentant de 2500 à 3000 euros par an offerts aux écoles, la Fête de la Musique, le feu d'artifice du 14 juillet suivi d'un bal populaire, le Noël des enfants à la salle des fêtes, ainsi que l'organisation de la traditionnelle braderie de la fête Notre-Dame début septembre.

C'est aussi le comité des fêtes qui a organisé la venue de comiques

célèbres tels que Paulo, Jean Fi et Anne Roumanoff pour permettre des spectacles d'humour de qualité à un prix abordable.

Le comité des fêtes est également présent à l'occasion d'événements ponctuels tels que des courses cyclistes passant dans le bourg des villages, et ce pour la sécurité de tous.



Les conditions climatiques de cette

année n'ont pas été favorables pour deux de ces manifestations : la fête de la musique et la braderie du 8 septembre dernier.

Ces imprévus, quelque peu «maussades» pour le comité, n'ont cependant pas affecté le moral des «troupes», qui auront à coeur de reconduire leurs manifestations au cours de l'année 2025.

L'association a besoin de bonnes volontés, si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles, n'hésitez pas à contacter la mairie !



Le comité des fêtes vous souhaite à toutes et tous une bonne et heureuse année 2025.

Obligation du tri à la source des biodéchets

-> La solution du compostage de proximité

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les ordures ménagères ne doivent plus contenir de déchets organiques, ces derniers devant être triés séparément. Or, ils représentent encore près de 40% des ordures ménagères collectées, transportées et enfouies. Sur le territoire du SEROC, ce tri se fait par la généralisation du compostage individuel et collectif.

Plus de 400 foyers de la commune disposent déjà d'un composteur domestique (près de 25%), et le compostage collectif se pratique déjà depuis plusieurs années dans un certain nombre d'établissements tels que le collège, la caserne de gendarmerie mobile, le siège de PBI, l'hôpital ou le Local Jeunes. Les dispositifs en place fonctionnent mais sont insuffisants, c'est pourquoi la commune des Monts d'Aunay a décidé l'implantation d'une dizaine de sites de compostage collectif de quartier sur l'espace public d'Aunay-sur-Odon, pour permettre à chacun

de disposer d'une solution de tri à la source pour ses déchets alimentaires : Place du Marché, Chemin Rouge, Rue des Pinsons, Rue du Parc, Rue de la Fauçterie, Rue de la Chapelle, Allée des Marguerites, Rues des prés de l'Odon, Allée du Losion, Rue de Courvaudon, Rue de la Prairie.

Ces sites seront gérés par les agents du pôle compostage du SEROC.

Les habitants des quartiers concernés seront invités aux inaugurations des sites, et recevront gratuitement à cette occasion toutes les consignes de bonne pratique ainsi qu'un petit seau à couvercle pour collecter leurs déchets alimentaires.

Ce qui est demandé aux habitants : trier séparément les déchets alimentaires, et les déposer dans le composteur collectif de leur choix, en respectant les consignes d'apport (fragmentation, équilibre, mélange de surface).

Ce que les agents du SEROC assurent : le suivi régulier des sites, le brassage, les transferts, les retournements et les

récoltes ainsi que l'accompagnement des habitants à ce nouveau geste de tri.

La commune pourra s'impliquer dans le dispositif en participant à l'approvisionnement des sites en matières sèches, indispensables à leur bon fonctionnement.

Pour tout renseignement et pour participer au compostage de



quartier, contactez le SEROC au 02 31 51 69 60 ou sur seroc14.fr, onglet « contact ». Toutes les informations sur le compostage sont disponibles sur le site du SEROC à l'adresse suivante : <https://seroc14.fr/reduire/compostage/>

RÉHABILITATION ET EXTENSION DU CINÉMA, AMÉNAGEMENT DU SQUARE JEAN MOULIN

Le travail avec le cabinet d'architectes Atelier L2 a commencé et les travaux devraient démarrer en septembre 2025. Le programme prévoit deux salles de cinéma accessibles et de qualité, un équipement permettant d'accueillir son public dans de bonnes conditions. Le square Jean Moulin sera complètement réaménagé, permettant à la fois la promenade, les jeux et le stationnement. Ce travail se fait en étroite collaboration avec l'association Le Paradiso.

CRÈCHE ESPACES BAMBINS

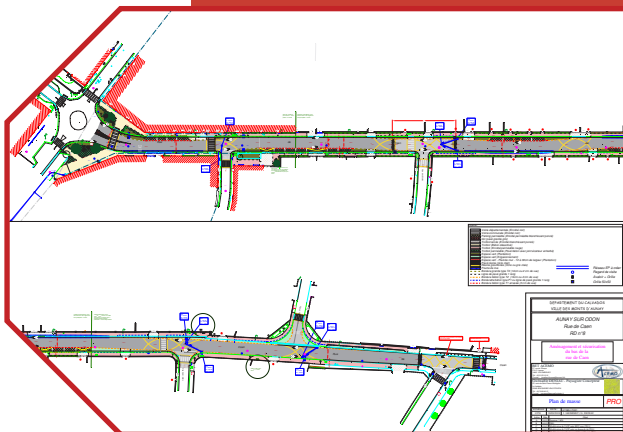
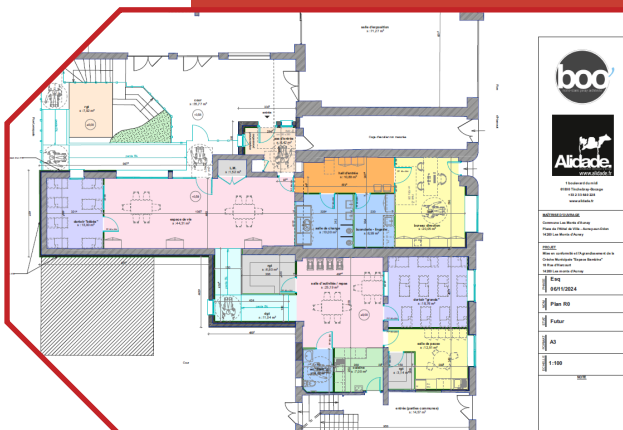
La crèche associative espaces Bambins doit faire peau neuve pour répondre aux exigences du référentiel petite enfance d'août 2021. Le cabinet BOO' Architectes accompagne la commune et l'association pour réaliser ce projet de rénovation du local actuel de la crèche et d'extension dans le local voisin, ancien cabinet d'architecte de M. Cailly. Pendant le temps des travaux, qui devraient démarrer en septembre 2025 pour une durée d'un an, la crèche sera déménagée dans la salle des fêtes de Bauquay. Cette dernière sera aménagée pour permettre l'accueil des enfants dans de bonnes conditions. Les travaux dans la salle vont débiter en février 2025 et la crèche sera déménagée en août 2025. Aucune location de la salle des fêtes ne sera possible pendant toute la durée des travaux.

AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE CAEN

Les travaux de réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'eaux usées en domaine public touchent à leur fin, il ne restera plus qu'un tronçon près de l'école maternelle Daniel Burtin qui sera réalisé pendant l'été 2025. Le marché de travaux pour la réalisation de l'aménagement de la rue de Caen a donc été lancé. Les travaux vont démarrer début 2025 pour une durée de 5 mois. L'ensemble de la bande roulante, des trottoirs, des stationnements et des aménagements paysagers seront refaits, avec pour objectif de limiter l'imperméabilisation des sols.

AMÉNAGEMENT DE LA FRANGE NORD

Depuis 2023 la commune mène une réflexion sur l'aménagement d'un espace paysager au Nord permettant de créer un véritable parc en bordure de ville. Accessible depuis la rue de Caen ou depuis la rue des Mésanges, cet espace de verdure va permettre la déambulation des marcheurs, petits et grands, au travers de plusieurs ambiances paysagères : milieux humides, espaces boisés, prairie... et un verger de 60 pommiers et de poiriers. Ce dernier sera mis en place par les équipes du fleurissement et des services techniques cet hiver. Les aménagements sont nombreux et vont prendre du temps, c'est un projet à moyen terme qui va permettre aux Monts d'Aunay de se doter d'un espace de détente de qualité. Vous serez bientôt invités à participer à la plantation des haies.



Le 17 juillet 2024 matin, en ouvrant le bâtiment Jules Verne, les agents de la commune ont constaté qu'un incendie s'était déclaré dans les sanitaires du rez-de-chaussée du bâtiment. Le feu a été contenu dans les sanitaires et s'est éteint de lui-même. Les pompiers ont effectué les vérifications nécessaires et les relevés thermiques et n'ont pas eu d'autre intervention à mener.

Deux expertises ont été menées et les causes de l'incendie ne sont pas connues.

Le plus urgent a été de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la réouverture du bâtiment en septembre. Les dégâts sont de plusieurs ordres.

Dans les sanitaires, où a eu lieu le départ de feu :

- Destruction de la fenêtre
- Destruction du chauffe-eau et d'éléments de chauffage
- Destruction des panneaux créant les espaces wc
- Fumées et suie sur l'ensemble des murs et du plafond.

Dans cet espace qui est fermé pour le moment, tout est à refaire. Les entreprises interviennent sur les petites vacances.

Dans le reste du bâtiment, ce sont les fumées et le dépôt de suie qui ont nécessité une intervention minutieuse de l'entreprise de décontamination et de nettoyage.

Elle a été mobilisée pendant près de 4 semaines pour trier, nettoyer, décontaminer les classes, le mobilier et les fournitures.



Tous les faux-plafonds qui venaient d'être posés dans le cadre de la rénovation du bâtiment ont été remplacés, les éléments électriques et électroniques impactés également.

La ventilation a été nettoyée et remplacée par endroit. La peinture de certains espaces comme le Hall ou quelques classes devront être refaites au cours de cette année scolaire.

Le coût de ce sinistre est évalué à 162 429.15€, pris en charge par l'assurance.



Règlementation trottinettes et engins électriques



C'est officiel ! Après plus d'un an d'hésitation et remaniements, le 25 Octobre dernier, le gouvernement a modifié le Code de la Route en y ajoutant un règlement spécifique pour les trottinettes électriques, hoverboards et gyroroues, ceci afin d'assurer la sécurité des usagers, des piétons et des autres véhicules en circulation.

- En agglomération vous devez circuler sur les pistes cyclables, ou à défaut sur les chaussées dont la vitesse maximale autorisée est de 50km/h.

- Hors agglomération, uniquement sur les pistes cyclables ou voies vertes (hors dérogation).

- La trottinette électrique est interdite aux **enfants de moins de 14 ans**.

- L'assurance civile est obligatoire.

- Une amende de 135 euros pour la circulation sur trottoirs, 35 euros en cas de non-respect des lois de la circulation.

- 1500 euros en cas de dépassement de vitesse autorisée.

- L'usage des écouteurs est interdit.

- Les feux avant et arrière sont obligatoires.

- Port d'un gilet rétro-réfléchissant la nuit ou lorsque la visibilité est faible.

- Un avertisseur sonore est obligatoire (klaxon).

- Le transport de passagers est interdit.

- La circulation sur les trottoirs est interdite.

Plus d'un foyer sur deux possède un animal de compagnie.

La présence animale de proximité joue un rôle très bénéfique en particulier pour les tout-petits, avec un effet stabilisateur sur le développement et le comportement de l'enfant, et les plus âgés quand l'animal de compagnie devient le seul lien social et affectif d'une personne âgée esseulée. Ce rôle est renforcé dans l'assistance que dispensent les chiens aux mal voyants, aux handicapés moteurs...

Attachants, mignons, les animaux domestiques sont aussi sources de très importantes responsabilités pour leurs maîtres.

Pour le bien vivre ensemble, il est nécessaire de rappeler les principaux engagements des propriétaires et plus largement des personnes attachées à la cause animale.

10 Engagements

1. RESPECTER SON ANIMAL de compagnie, veiller à son confort et à sa santé.

Cela suppose : bien le nourrir, l'éduquer pour le sociabiliser, lui consacrer du temps, le protéger et assurer un suivi vétérinaire (vaccination, protection contre les parasites...).

2. FAIRE IDENTIFIER son animal (chien chat)

inscription au fichier national d'identification des carnivores domestiques.

Pour les protéger, faites-les identifier



C'EST OBLIGATOIRE !

3. APPLIQUER LA RÉGLEMENTATION de circulation des animaux dans la ville (tenue en laisse, interdictions dans certains endroits).

Les chiens circulant sur le territoire communal doivent être tenus en laisse. Un arrêté municipal a été pris à la suite d'incidents survenus sur le domaine public.



4. VEILLER À LA PROPRETÉ de l'espace public en ramassant les déjections de son animal pour ensuite les



Certes, certains maîtres ramassent, et mettent les crottes dans des sacs mais certains abandonnent les sacs sur les trottoirs. Le sac abandonné est un dépôt sauvage.

mettre à la poubelle. C'est aussi vrai sur les pelouses, qui seront tondues, sur les espaces de jeux que sur les trottoirs.

5. NE PAS CAUSER DE TROUBLES DE VOISINAGE.

La commune est régulièrement appelée à faire de la médiation de voisinage, à rappeler aux propriétaires de chiens que les aboiements répétés constituent des nuisances sonores qui doivent cesser sans délai.

Les raisons des aboiements sont multiples :

- > Pour attirer l'attention ou signaler sa présence
- > Pour avertir de la présence d'un intrus (instinct de garde) ou d'une proie (chien de chasse)
- > Pendant le jeu, face à un bruit, une personne ou un animal étranger



- > Par ennui ou par manque d'activité physique
- > Par l'absence du maître
- > Par la présence d'un trouble du comportement qui devra être pris en charge rapidement par un vétérinaire

Deux conseils simples pour réduire efficacement les aboiements

- > Promenez tous les jours longuement votre chien
- > En cas d'absence prolongée : ne laissez pas votre chien seul dans votre jardin

Fatigué il n'aboiera plus, ou moins !
 Vos voisins vous en remercient d'avance !

6. RESPECTER la législation sur les chiens dangereux.

Les types de chiens susceptibles d'être dangereux sont répartis en deux catégories :

1ère catégorie : les chiens d'attaque,

2ème catégorie : les chiens de garde et de défense.



La détention de ces chiens impose :

- > Le permis de détention
- > L'évaluation comportementale
- > L'attestation d'aptitude
- > La stérilisation pour un chien de 1ère catégorie
- > L'identification par un procédé agréé
- > La vaccination antirabique
- > L'assurance responsabilité
- > Déclaration en mairie d'un chien de 1ère catégorie

L'ensemble de ces obligations concerne également le chien qui a mordu une personne (déclaration en mairie, évaluation comportementale, mise sous surveillance...)

7. SIGNALER LES ANIMAUX ERRANTS, blessés ou abandonnés.

Attention, il ne s'agit pas d'amener en mairie des lapins ou des hérissons...

Ni de déplacer un chien trouvé à St Georges d'Aunay ou à Lenault pour le déposer à la mairie à Aunay/Odon.

Les Monts d'Aunay n'est pas concernée par tous les animaux du Pré-Bocage !

Il est utile de rappeler également que les services municipaux récupèrent de nombreux animaux en divagation, y compris le week-end. Ces interventions ont un coût élevé. Aussi, lorsqu'un animal a été récupéré plusieurs fois, la commune facture au propriétaire responsable des frais de capture.

8. NE PAS ACHETER D'ANIMAUX PROTÉGÉS

par la convention internationale des espèces menacées d'extinction.

9. S'ABSTENIR DE NOURRIR LES PIGEONS,

par souci de salubrité publique

10. LUTTER CONTRE LES ANIMAUX NUISIBLES.

Nouveaux commerçants



Après une reconversion professionnelle, Valérie Lecaplain a ouvert son magasin, «La tête ailleurs», à Aunay-sur-Odon en septembre 2024. Elle propose des articles de décoration, des cadeaux, des loisirs créatifs, du parfum, de la vaisselle... Elle vend aussi des articles fabriqués par des artisans locaux et a en prévision de faire des ateliers créatifs avec des enfants et des adultes.

Sylvie Hélie a passé le relais de son salon de coiffure, devenu «Au Salon», à Adrien Marie, qui l'a rouvert après des rénovations en août. Celui-ci exerce le métier de coiffeur depuis 2014. Après avoir travaillé dans plusieurs salons à Aunay et Ouistreham, il a décidé de franchir le pas et de gérer sa propre enseigne.



La commune mobilisée pour préserver ses services postaux



Chaque année Madame le Maire rencontre les responsables de La Poste pour évoquer l'évolution et l'avenir de notre bureau de poste.

Nous sommes face à une réalité : l'activité du bureau de poste est en diminution d'année en année.

Malgré cela, Madame le Maire montre son attachement à ce service de proximité et continue à insister sur le maintien impératif de notre bureau de poste.

La progression du numérique a bouleversé l'activité historique de La Poste. Confrontée à une forte diminution du courrier postal, La Poste se réinvente en profondeur. Grâce à son incomparable puissance de proximité et à sa capacité à développer de nouveaux métiers, elle reste au plus près des besoins de la société, en particulier en matière de maintien du lien social auprès d'une population française vieillissante.

Grâce à cette envie de maintenir le lien social, les dirigeants de la poste restent à l'écoute des élus. Ils nous assurent que pour l'instant la fermeture n'est pas envisagée, mais nous alerte sur la fragilité pour l'avenir.

Il faut être conscient que la majorité d'entre nous n'utilise pas forcément les services de La Poste. Si nous voulons que cela soit durable et maintenu en l'état, il faut absolument utiliser au maximum le service.

Les communautés humaines sont

confrontées au défi d'évoluer tout en restant soi-même. Ce renouvellement permanent des formes d'organisation et d'action, cette métamorphose, est l'une des réponses aux nombreux défis (sociaux, environnementaux, démographique) auxquels sont aujourd'hui confrontées les entreprises. La Poste est une entreprise qui, par son engagement, se réinvente et essaie d'agir sur la société. Pour l'aider dans cette transformation il faut utiliser les services qu'elle propose.



La poste d'Aunay-sur-Odon

est ouverte

lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h30

le samedi de 9h à 12h

L'agence postale Le Plessis-Grimoult

Du lundi au mercredi et le vendredi

14h00 à 17h20

Le meilleur moyen pour assurer la pérennité de notre bureau de poste est de le fréquenter le plus possible. Utilisons au maximum les services proposés par La Poste pour espérer la voir encore dans notre paysage communal dans les années futures.

Nous sommes TOUS responsables de l'avenir de notre bureau de poste.





Groupe des élus de la majorité «Les Monts d'Aunay Proximité, Équité, Ruralité»

La commune des Monts d'Aunay a poursuivi sa transformation cette année : réintégration des élèves de l'école élémentaire dans une école totalement rénovée, sécurisation de la route de Condé vers le hameau de la Grellerie et de la route des Marfins entre la rue de Villers et la rue des Mésanges avec la création de deux sentes piétonnes, extension du réseau de chauffage urbain : l'école maternelle, le cinéma mais aussi la mairie et la trésorerie sont dorénavant chauffés grâce à la chaufferie à bois.

Tous les travaux entrepris au cours de cette mandature ont été rendus possibles grâce à une maîtrise des coûts et aux différentes subventions obtenues auprès de nos partenaires (jusqu'à près de 80%). Notre volonté demeure d'investir pour l'avenir et pour l'amélioration des conditions de vie de tous les habitants des Monts d'Aunay.

La Normandie a connu une année 2024 particulièrement pluvieuse avec un été quasi inexistant alors que d'autres régions du monde connaissent une sécheresse sans précédent. Ces événements climatiques, aux dires des experts, devraient se répéter. Chacun d'entre nous doit prendre conscience de la fragilité de notre planète et de la nécessité de la protéger. La commune continuera à montrer l'exemple en désimperméabilisant les sols, en protégeant la biodiversité et en développant les énergies renouvelables.

L'ensemble des élus de la majorité municipale vous souhaite ainsi qu'à vos proches une excellente année 2025.

Christine SALMON, Nicolas BARAY, Chantal PUCCEL, Rémi THERIN, Lydie OLIVE, Jean-Noël DUMAS, Nathalie TASSERIT, Gilles LECONTE, Irène BESSIN, Dominique MARIE, Brigitte GOURDIN, Yves CHEDEVILLE, Véronique BOUE, Caroline SAINT, Franck HELLOUIN, Sylvia DELASALLE-LION, Serge SORNIN, Linda PERRINE, Tony RODRIGUES, Harmonie LE BORDAIS, Mike BROUNAIS, Thierry ANNAERT, Charlène GOSELIN, Emmanuel DEVAUX, Germain LEHERQUER.



Groupe des élus de la minorité «Une Ambition Commune» au conseil municipal

Cette fin 2024 a vu un changement au niveau international avec le résultat des élections américaines de novembre, et le lot d'incertitudes que cela entraîne. Pour le reste, à l'heure de l'écriture de cet article, nous avons pu constater la poursuite ou l'augmentation des différents conflits, des essais d'ingérence, de la désinformation. Le monde a peu retenu de son passé, malgré les célébrations liées aux commémorations du 80e anniversaire de la deuxième guerre mondiale.

Notre pays est entré dans une phase d'instabilité, et nous voyons se profiler un ralentissement possible des activités : connaissance d'un déficit financier important, blocage de part et d'autre, conflits qui semblent parfois davantage liés à des intérêts personnels plutôt qu'à l'intérêt général...

Les travaux dans la ville de Aunay sur Odon continuent de rythmer notre quotidien avec des désagréments auxquels nous devons nous adapter. Ces désagréments ont un impact direct sur la vie, l'activité des commerces de la commune. Espérons qu'ils réussiront à passer ce cap... Soutenons les !

Pourrons nous poursuivre l'ensemble des travaux prévus, et dont la réalisation se pouvait grâce à un certain nombre de subventions ? Qu'en sera t'il de la réfection de la rue de Caen, de la création de la trame verte, de l'agrandissement du cinéma ?

Un mot en direction de nos associations : si vous souhaitez une présence élargie lors de votre Assemblée Générale, il convient d'adresser la convocation au Conseil Municipal et non pas seulement à la Mairie.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et vous adressons tous nos vœux pour 2025. Restons proche les uns des autres et sachons être à l'écoute. Prenez soin de vous.

P. Saint-Lô, M. Jouin, T. Lefèvre, I. Fouques-Cariou, R. Tréfeu, F. Gidel Blanchet

BIEN MANGER C'EST LE DÉBUT DU BONHEUR !

Velouté de Butternut au lait de coco



L'astuce

Parsemez le velouté de graines de courge et de quelques copeaux de noix de coco. Poivrez au moulin et servez aussitôt.

Poêlez les graines de butternut réservées jusqu'à ce qu'elles soient colorées.

Ingrédients

- 1 belle courge butternut (800 g)
- 40 cl de bouillon de légumes
- 1 échalote
- 2 cuillère(s) à soupe d'huile d'olive
- 20 cl de lait de coco
- 1 gousse d'ail
- 1 cuillère(s) à soupe de graines de courge butternut grillées
- 1 cuillère(s) à café de gingembre
- 2 cuillère(s) à soupe de copeaux de noix de coco

Préparation

Épluchez la courge butternut, coupez-la en deux pour retirer les graines et coupez la chair en cubes. Réservez 1 c. à soupe de graines.

Épluchez l'échalote et l'ail. Pelez et râpez le gingembre. Faites rissoler le tout 2 mn dans l'huile d'olive bien chaude. Ajoutez les cubes de butternut et un peu de sel, remuez. Mouillez avec le bouillon et laissez cuire 20 mn sur feu moyen. Ajoutez le lait de coco et poursuivez la cuisson 1 mn. Mixez au blender.

Le poulet à la crème de Mémé Cocard

Ingrédients

- 1 poulet (découpé en morceaux par le boucher)
- 1 gros oignon
- 50 g de beurre
- 2 cuillère(s) à soupe de farine
- 1/2 verre(s) de vin blanc
- 50 cl de crème fraîche épaisse
- 1 jaune d'œuf
- Le bouillon
- 10 g de beurre
- Thym
- Laurier
- Sel

Préparation

Préparez le bouillon. Dans une grande casserole, faites dorer quelques minutes la carcasse, le cou et les ailes avec un peu de beurre. Mouillez avec 1,5 l d'eau salée. Ajoutez le thym et le laurier, et portez à ébullition. Réservez

Faites revenir dans une cocotte le poulet et l'oignon émincé dans un peu de beurre. Quand ils commencent à colorer, farinez les morceaux de poulet, et prolongez la cuisson jusqu'à ce qu'ils soient dorés.

Arrosez le poulet avec le bouillon chaud et ajoutez le vin blanc. Laissez mijoter 1h, ou plus selon la taille du poulet.

Mélangez la crème fraîche et le jaune d'œuf battu, versez dans la cocotte. Retirez du feu. Servez le poulet bien chaud.



L'astuce

Mémé Cocard ajoutait aussi les pattes de poulet dans son bouillon. Précisez au boucher de vous les donner au moment de la découpe.

